



Conseil économique et social

Distr. limitée
3 avril 2023
Français
Original : anglaise

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2023

13-16 juin 2023

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Affaires classées en 2022

Additif au rapport annuel du Bureau de l'audit interne et des investigations au Conseil d'administration pour 2022

Résumé

On trouvera dans le présent document l'additif au rapport annuel du Bureau de l'audit interne et des investigations au Conseil d'administration pour 2022 ([E/ICEF/2023/AB/L.4](#)), qui doit être considéré comme faisant partie de ce rapport.

L'additif présente des informations sur les affaires qui ont été classées par l'UNICEF en 2022. Au cours de l'année, le Bureau a enquêté sur 773 affaires, contre 647 en 2021, ce qui représente une augmentation de 19 %, et il en a classé 374, contre 310 en 2021, soit une augmentation de 21 %.

* [E/ICEF/2023/9](#).



Affaires classées en 2022

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
<i>Pots-de-vin, corruption ou rétro-commissions</i>				
1	Europe et Asie centrale	Perception par un membre du personnel de rétro-commissions de la part de formateurs sous contrat et collusion.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
2	Afrique de l'Est et australe	Tentative de versement, par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation, de pots-de-vin à une personne engagée par l'UNICEF pour procéder à un audit externe.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
3	Afrique de l'Est et australe	Tentative de versement, par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation, de pots-de-vin à une personne engagée par l'UNICEF pour procéder à un audit externe.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
4	Afrique de l'Est et australe	Sollicitation de pots-de-vin auprès d'un fournisseur par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après une évaluation initiale.
5	Afrique de l'Est et australe	Attribution irrégulière de contrats et divulgation d'informations confidentielles à un fournisseur de l'UNICEF par une personne inconnue membre du personnel associé aux Nations unies, atteintes sexuelles sur mineurs par un fournisseur de l'UNICEF et des personnes inconnues associées aux Nations unies, et communication de contenu pornographique par une personne inconnue.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
6	Afrique de l'Est et australe	Sollicitation de pots-de-vin et de commissions occultes par des membres du personnel et des fournisseurs dans le cadre d'une procédure de passation de marchés.	Néant	Affaire classée après une évaluation initiale.
7	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Sollicitation d'un pot-de-vin par un membre du personnel auprès d'une personne candidate dans le cadre d'une procédure de recrutement.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi au bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
8	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Pratiques corrompues et frauduleuses d'un partenaire de réalisation dans le domaine de la location de voitures.	Néant	Affaire classée après une évaluation initiale.
9	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Corruption de fonctionnaires du public en échange du traitement rapide de demandes de visa (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
10	Afrique de l'Ouest et centrale	Sollicitation par un membre du personnel de pots-de-vin auprès de fonctionnaires gouvernementaux.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
11	Afrique de l'Ouest et centrale	Détournement de fonds par un partenaire de réalisation, rétro-commissions impliquant deux membres du personnel de l'UNICEF et conflits d'intérêts impliquant trois membres du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
12	Afrique de l'Ouest et centrale	Sollicitation, par quatre membres du personnel, de pots-de-vin auprès de partenaires de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
13	Afrique de l'Ouest et centrale	Tentative de corruption de fonctionnaire de l'UNICEF par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Allégations non étayées.
14	Afrique de l'Ouest et centrale	Collusion avec un fournisseur pour falsifier des factures destinées à l'UNICEF et vol (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	48 752,00	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
15	Afrique de l'Ouest et centrale	Collusion entre un fonctionnaire de l'UNICEF et des parties extérieures concernant des véhicules vendus aux enchères par l'UNICEF, et immixtion d'un fonctionnaire de l'UNICEF dans une enquête criminelle en cours.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
16	Afrique de l'Ouest et centrale	Offre de pot-de-vin à d'anciens membres du personnel par un représentant du gouvernement en échange du traitement favorable de certains partenaires de réalisation lors de la sélection de projets.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
17	Afrique de l'Ouest et centrale	Sollicitation de pot-de-vin par membre du personnel auprès d'un fournisseur de l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
<i>Cambriolage, vol qualifié, ou détournement de biens ou de fonds appartenant à l'UNICEF</i>				
18	Afrique de l'Est et australe	Utilisation de matériel portant l'emblème de l'UNICEF par une entreprise n'étant pas affiliée au Fonds.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
19	Afrique de l'Est et australe	Vol de ressources de l'UNICEF dans un entrepôt lui appartenant, sécurisé par une entreprise extérieure.	14 212,95	Affaire classée après évaluation initiale.
20	Afrique de l'Ouest et centrale	Vol de produits nutritionnels et de vêtements de l'UNICEF par un membre du personnel dans un entrepôt appartenant à une autre entité des Nations Unies.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
21	Afrique de l'Ouest et centrale	Vol de moyens informatiques et de moyens de communication par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
22	Afrique de l'Ouest et centrale	Vol de fournitures informatiques par un membre du personnel.	6 655,00	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration, pour éventuelle comptabilisation en pertes.
23	Afrique de l'Ouest et centrale	Vol de produits nutritionnels, de tentes et de kits WASH (eau, assainissement et hygiène) et de kits dignité par un groupe criminel à la suite du détournement d'un camion transportant des fournitures de l'UNICEF.	37 931,94	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration, pour éventuelle comptabilisation en pertes.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
24	Afrique de l'Ouest et centrale	Détournement de produits nutritionnels de l'UNICEF vers le marché local.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
<i>Protection de l'enfance</i>				
25	Asie de l'Est et Pacifique	Recrutement d'un enfant comme volontaire par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après l'évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
26	Afrique de l'Est et australe	Pratiques de protection insuffisantes de la part d'un partenaire de réalisation et de ses propres partenaires, ayant entraîné l'exposition d'enfants à d'éventuels risques de préjudice.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration, car l'affaire ne relevait pas du mandat du Bureau de l'audit interne et des investigations (OIAI).
27	Amérique latine et Caraïbes	Violence morale à l'encontre d'enfants par un ancien membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
28	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Violence physique et morale à l'encontre d'enfants par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
29	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Négligence d'un membre du personnel ayant entraîné l'exposition d'enfants bénéficiaires à des atteintes physiques, morales et sexuelles de la part du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
30	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Sérvices à l'encontre de neuf enfants placés en détention et privés d'accès à la nourriture et à d'autres produits de première nécessité par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
31	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Insultes, menaces d'expulsion et violences corporelles à l'encontre de deux enfants par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
32	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Violences corporelles à l'encontre d'un enfant par une personne travaillant bénévolement pour un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
33	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Violences corporelles (gifles) infligées à un enfant par une personne membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
34	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Violences corporelles infligées à un enfant par une personne membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
35	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Insultes et menaces de violences corporelles à l'encontre d'un enfant par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
36	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Violences corporelles infligées à un enfant par une personne travaillant bénévolement pour un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
37	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Violences corporelles et insultes infligées à des enfants, et défaut d'instauration de conditions de vie salubres pour des enfants, par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
38	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Violences corporelles infligées à un enfant par une personne membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
39	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Négligence de la part du personnel d'un partenaire de réalisation ayant entraîné la perpétration d'atteintes sexuelles par des enfants sur la personne d'autres enfants.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
40	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Négligence de la part du personnel d'un partenaire de réalisation ayant entraîné la perpétration d'atteintes sexuelles par des enfants sur la personne d'autres enfants.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
41	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits de violence morale commis contre trois enfants bénéficiaires par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
42	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Violences corporelles commises contre un enfant par une personne membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
43	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Emploi d'enfants par un fournisseur de l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après une évaluation initiale.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
44	Afrique de l'Ouest et centrale	Non-versement de pension alimentaire par une personne n'étant pas clairement affiliée à l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale, les allégations en question ne relevant pas du champ de compétences du Bureau de l'audit interne et des investigations.
<i>Fraude aux prestations</i>				
45	Afrique de l'Est et australe	Demande abusive de congé parental et d'indemnité pour charges de famille, et publications inappropriées sur les médias sociaux, par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale de l'allégation de fraude aux prestations. Renvoi à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion, s'agissant de l'allégation de publications inappropriées sur les médias sociaux. Blâme écrit reçu par la personne en question, qui a perdu deux échelons de classe.
46	Afrique de l'Est et australe	Présentation par un membre du personnel de justificatifs frauduleux à l'appui d'une demande de congé de maladie.	23 736,80	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Le (la) membre du personnel a démissionné avant que l'enquête ait été menée à bien. Une note a été versée au dossier administratif de la personne visée, lui interdisant de travailler de nouveau pour l'UNICEF, quelle que soit la disposition du régime des engagements sollicitée.
47	Siège	Présentation déformée par un membre du personnel de sa situation matrimoniale, ce qui s'est traduit par un trop-perçu d'indemnité pour conjoint(e) à charge.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
48	Amérique latine et Caraïbes	Présentation déformée par un membre du personnel de sa situation matrimoniale, ce qui s'est traduit par l'utilisation abusive de certaines prestations.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration, chargée de déterminer quelle était la situation personnelle de la personne visée à son entrée en fonctions.
49	Autre	Réexamen systématique du montant de la prime de danger dans certains bureaux de pays.	35 750,00	Mémorandum consultatif adressé à un bureau de l'UNICEF.
50	Afrique de l'Ouest et centrale	Présentation d'une facture contrefaite à l'appui d'une demande d'avance sur traitement (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement.
51	Afrique de l'Ouest et centrale	Présentation d'une fausse facture pour des frais de scolarité en vue d'obtenir une avance sur traitement (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. La personne visée a démissionné

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
				avant que l'enquête ait été menée à son terme.
52	Afrique de l'Ouest et centrale	Présentation de faux documents à l'appui d'une demande d'avance sur traitement et d'indemnité pour charges de famille (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licencierement.
53	Afrique de l'Ouest et centrale	Demandes frauduleuses de paiement de frais de voyage et d'indemnité pour charges de famille (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	Néant	Allégations non étayées.
54	Afrique de l'Ouest et centrale	Fausse déclaration concernant l'endroit où se trouvait une personne travaillant à l'extérieur de son lieu d'affectation ayant abouti à un trop-perçu au titre de la prime de danger (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration, pour recouvrement d'éventuels trop-perçus.
55	Afrique de l'Ouest et centrale	Présentation de fausses factures pour des frais de scolarité en vue d'obtenir des avances sur traitement (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Rétrogradation de neuf échelons de classe.
56	Afrique de l'Ouest et centrale	Présentation de fausses factures pour des frais de scolarité en vue d'obtenir des avances sur traitement (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Rétrogradation de huit échelons de classe.
<i>Fraude et falsification</i>				
57	Afrique de l'Est et australe	Abus d'autorité, favoritisme, corruption, sabotage, intimidation et rétorsion dans le cadre d'échanges avec le personnel d'un organisme public (personne visée par l'allégation : membre du personnel).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
58	Afrique de l'Est et australe	Présentation de fausses factures à l'UNICEF par une personne membre de son personnel au titre de l'entretien courant de véhicules n'appartenant pas au Fonds.	2 192,00	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
59	Afrique de l'Est et australe	Sollicitation par un ancien membre du personnel de l'UNICEF et un membre du personnel d'une autre entité des Nations Unies de sommes d'argent en échange de la promesse d'attribution d'une bourse d'études.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration et renvoi à une autre entité des Nations Unies.
60	Afrique de l'Est et australe	À l'occasion d'un état des stocks, dissimulation de la perte d'articles appartenant à l'UNICEF par un membre du personnel ayant donné pour instruction à un tiers travaillant sous ses ordres de remplacer les articles manquants.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
61	Afrique de l'Est et australe	Présentation déformée de ses antécédents professionnels par un membre du personnel dans ses dossiers de candidature.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
62	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Présentation par trois membres du personnel de lettres de nomination et de fiches de paie falsifiées à la United Nations Federal Credit Union à l'appui d'une demande de prêt.	Néant	Allégations non étayées.
63	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Présentation par un membre du personnel d'un document sur lequel figurait une fausse date de naissance.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
64	Asie du Sud	Émission par un fournisseur de billets d'avion à des conditions favorables, en vertu de l'accord conclu entre une compagnie aérienne et l'Organisation des Nations Unies, à des personnes n'étant pas associées à l'UNICEF ni à l'Organisation des Nations Unies, affaire impliquant un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
65	Asie du Sud	Pratique non autorisée consistant pour un membre du personnel à fabriquer une lettre d'engagement signée au nom de l'UNICEF pour garantir un prêt bancaire personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration, pour application éventuelle d'une mesure administrative.
66	Afrique de l'Ouest et centrale	Vol et collusion dans le but de revendre du matériel de communication dérobé à l'UNICEF à une autre entité des Nations Unies (personnes visées par l'allégation : membre du personnel de l'UNICEF et de celui du fournisseur).	5 131,00	Affaire classée après évaluation initiale car il était peu probable que l'enquête permettrait de conclure à un manquement. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour décision à prendre quant au contrat du fournisseur en question.
67	Afrique de l'Ouest et centrale	Présentation par cinq membres du personnel de fausses factures pour des frais de scolarité en vue d'obtenir des avances sur traitement.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
<i>Utilisation frauduleuse par des tiers de fonds destinés aux programmes</i>				
68	Asie de l'Est et Pacifique	Utilisation abusive de fonds alloués à un programme par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après une évaluation initiale des mesures prises par le partenaire de réalisation.
69	Europe et Asie centrale	Vol d'actifs d'entités et d'instituts juridiques d'État et versement de pots-de-vin à des membres du personnel de ces entités et instituts par un partenaire de réalisation.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
70	Afrique de l'Est et australe	Détournement de fonds destinés à des projets, falsification de documents justificatifs et tentative de versement de pots-de-vin à une personne travaillant pour une tierce partie, recrutée par l'UNICEF pour réaliser un audit (entité visée par	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
		l'allégation : ancien partenaire de réalisation).		
71	Afrique de l'Est et australe	Falsification de documents dans le but de dissimuler le détournement de fonds destinés à des programmes par un partenaire de réalisation.	37 338,00	Rapport d'enquête transmis à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
72	Afrique de l'Est et australe	Utilisation abusive de fonds destinés à des projets et irrégularités en matière d'achats par un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration, comme l'adoption éventuelle de mesures d'atténuation des risques.
73	Afrique de l'Est et australe	Détournement de fonds destinés à des projets, au moyen de la falsification de reçus et de la facturation de frais de voyage n'ayant pas été effectué, par le personnel d'un partenaire de réalisation.	162,00	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration, comme l'adoption éventuelle de mesures d'atténuation des risques.
74	Afrique de l'Est et australe	Pratiques frauduleuses par un partenaire d'exécution, notamment le détournement de fonds destinés à des projets.	Néant	Allégations non étayées.
75	Afrique de l'Est et australe	Présentation déformée d'états de paie par un partenaire de réalisation.	37 645,00	Rapport d'enquête transmis à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
76	Afrique de l'Est et australe	Fraude et corruption, notamment la présentation déformée d'honoraires de conseil et de charges diverses, par un partenaire public de réalisation.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat et gestion d'un éventuel déficit financier.
77	Afrique de l'Est et australe	Utilisation abusive de fonds et établissement de faux documents par un partenaire de réalisation pour faire valider des dépenses.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
78	Afrique de l'Est et australe	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes, notamment la retenue de traitements, par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation.
79	Afrique de l'Est et australe	Incitation de fournisseurs au versement de pots-de-vin par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation.
80	Afrique de l'Est et australe	Faits de fraude et de corruption par le personnel d'un partenaire de réalisation, notamment le détournement de fonds et la falsification de documents.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
81	Afrique de l'Est et australe	Faits de fraude et de corruption par le personnel d'un partenaire de réalisation, notamment la communication d'informations mensongères au sujet de l'achèvement de travaux.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
82	Afrique de l'Est et australe	Détournement de fonds destinés à des programmes et d'actifs, et présentation de documents fabriqués, par un partenaire d'exécution.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale, aucun lien n'ayant été établi avec des ressources

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
				financières allouées par l'UNICEF.
83	Afrique de l'Est et australe	Utilisation abusive de fonds destinés à des projets et fraude, notamment la déclaration de coûts contestables liés au versement d'indemnités journalières de subsistance et à l'achat de carburants pour des véhicules, par le personnel d'un partenaire de réalisation et des fonctionnaires gouvernementaux.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
84	Afrique de l'Est et australe	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes (établissement de fausses factures et irrégularités en matière de recrutement et d'approvisionnement) par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
85	Afrique de l'Est et australe	Incitation d'un fournisseur au versement de pots-de-vin par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
86	Afrique de l'Est et australe	Manipulation des taux de change par le personnel d'un partenaire de réalisation ayant eu des répercussions sur l'exécution d'un programme de l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
87	Afrique de l'Est et australe	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes par un partenaire public de réalisation (non-versement du salaire de son personnel).	Néant	Affaire classée après qu'il a été établi que les fonds n'avaient pas été utilisés abusive. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
88	Afrique de l'Est et australe	Détournement de produits nutritionnels dont l'achat avait été financé par l'UNICEF par un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
89	Afrique de l'Est et australe	Irrégularités relatives à des achats, notamment la dissimulation de la contestation d'adjudications et de transactions, par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
90	Amérique latine et Caraïbes	Pratiques relevant de la corruption par le personnel d'un partenaire public de réalisation ayant sollicité des pots-de-vin auprès de consultant(e)s.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
91	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes (non-versement des salaires du personnel, présentation de fausses factures et surfacturation) par des membres du personnel d'un partenaire public de réalisation.	7 357,40	Rapport d'enquête transmis à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
92	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Corruption et activités frauduleuses de la part d'un partenaire de réalisation ;	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
		corruption et traitement préférentiel par un membre du personnel.		l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
93	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes par un partenaire de réalisation (présentation déformée du travail accompli, des salaires versés à son personnel, et lacunes dans l'exécution d'un projet).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en raison du caractère lacunaire des informations fournies. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
94	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Présentation déformée par un partenaire de réalisation (concernant ses moyens et le statut de son personnel) dans le but de se voir attribuer des contrats par l'UNICEF.	Néant	Allégations non étayées.
95	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Falsification de documents, notamment de signatures, par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
96	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Irrégularités relevées dans les pièces fournies à l'UNICEF par un partenaire de réalisation pour justifier de décaissements de fonds destinés à des programmes.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
97	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes, fraude, abus d'autorité et rétorsion par des membres de l'encadrement d'un partenaire de réalisation.	102 539,00	Rapport d'enquête transmis à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
98	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Détournement of fonds destinés à des programmes et agissements frauduleux, ainsi que non-déclaration d'allégations d'exploitation sexuelle, de faveurs sexuelles accordées en vue d'obtenir des fonds destinés à des projets, et de discrimination par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en raison du caractère lacunaire des informations fournies. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
99	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Falsification de dossiers d'employés par un partenaire de réalisation et non-versement d'une partie de la rémunération de son personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en raison du caractère lacunaire des informations fournies. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
100	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Pratique frauduleuse d'un partenaire de réalisation ayant exigé de membres de son personnel qu'ils lui reversent en liquide une partie de leur salaire.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale des mesures prises par le partenaire de réalisation.
101	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Présentation de documents falsifiés pour dissimuler l'utilisation abusive de fonds destinés à des projets, par du personnel et des membres de l'encadrement d'un partenaire de réalisation, et harcèlement et rétorsion par des membres de l'encadrement de ce partenaire à l'encontre de son personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
102	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Vol et détournement par du personnel gouvernemental de produits nutritionnels dont l'achat avait été financé par l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
103	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Utilisation abusive de fonds, notamment le non-versement du salaire du personnel et le vol, par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation.
104	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Omission par une personne membre du personnel d'un partenaire de réalisation de la divulgation d'un conflit d'intérêts dans le cadre d'une procédure d'achats.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
105	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Utilisation abusive de fonds alloués à un programme et comportement contraire aux règles de la déontologie par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Nil	Affaire classée après évaluation en raison du caractère lacunaire des informations fournies. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
106	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Irrégularités en lien avec le paiement d'un sous-traitant par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale étant donné qu'il s'agissait d'un litige contractuel et non d'une éventuelle fraude.
107	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Fraude et utilisation abusive de fonds destinés à des programmes par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en l'absence de documentation justificative à l'appui des allégations. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
108	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Demande de conseils en lien avec un audit juricomptable mené par un partenaire de réalisation.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
109	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Non-versement du salaire de son personnel par un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
110	Autre	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes et comportement contraire à la déontologie d'un partenaire de réalisation, notamment l'utilisation de contrats de consultant(e) non conformes à la législation locale.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en raison du caractère lacunaire des informations fournies. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
111	Asie du Sud	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes par un partenaire de réalisation.	897,00	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF aux fins du recouvrement des fonds indûment versés au partenaire.
112	Asie du Sud	Non-respect de clauses du contrat et perception de pots-de-vin par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en raison du caractère lacunaire des informations fournies.
113	Asie du Sud	Manque d'équité, de transparence et de mise en concurrence effective dans le cadre	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
		de procédures d'achat par un partenaire public de réalisation.		l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
114	Asie du Sud	Détournement de bourses destinées à des étudiant(e)s, utilisation abusive à des fins personnelles de fonds destinés à des programmes et falsification de documents par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
115	Asie du Sud	Fraude et corruption par un partenaire de réalisation à l'occasion d'achats.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
116	Asie du Sud	Abus d'autorité et harcèlement par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
117	Asie du Sud	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes (surestimation des coûts et du nombre de personnes ayant reçu une formation) par le personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'audit réalisé par une tierce partie.
118	Asie du Sud	Irrégularités relevées dans les paiements versés à un prestataire par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale étant donné qu'il s'agissait d'un litige contractuel et non d'une éventuelle fraude. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
119	Afrique de l'Ouest et centrale	Collusion et violation des règles applicables aux achats par l'UNICEF lors de la sélection d'un partenaire de réalisation par trois membres du personnel, et collusion entre deux membres du personnel et le partenaire de réalisation (déclaration frauduleuse de dépenses dans le cadre de l'exécution d'un projet).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
120	Afrique de l'Ouest et centrale	Présentation de factures falsifiées par un partenaire de réalisation.	2 500,00	Rapport d'enquête transmis à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
121	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Présentation de factures falsifiées par un partenaire de réalisation, en lien avec la fourniture de produits nutritionnels à des établissements scolaires.	Néant	Affaire classée en l'absence de documentation justificative à l'appui de l'allégation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
122	Afrique de l'Ouest et centrale	Détournement de fonds destinés à des projets par un directeur travaillant pour un partenaire d'exécution (extorsion des salaires du personnel).	Néant	Affaire classée en l'absence de documentation justificative à l'appui de l'allégation.
123	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits de fraude et de népotisme reprochés à un membre du personnel, en collaboration avec le personnel d'un partenaire de réalisation (irrégularités en matière de recrutement et de versement de salaires,	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en raison du caractère lacunaire des informations fournies.

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
		fraude aux indemnités journalières par le partenaire de réalisation).		
124	Afrique de l'Ouest et centrale	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes par un partenaire de réalisation (dépenses non conformes au cahier des charges).	Néant	Affaire classée après évaluation de l'audit réalisé par une tierce partie.
125	Afrique de l'Ouest et centrale	Pratiques frauduleuses (falsification de reçus et de factures, irrégularités en matière de salaires) par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation en raison du caractère lacunaire des informations fournies.
126	Afrique de l'Ouest et centrale	Népotisme dans le cadre d'une procédure de recrutement par un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
<i>Irrégularités de gestion graves ayant entraîné des pertes financières ou porté atteinte à la réputation de l'UNICEF</i>				
127	Afrique de l'Est et australe	Utilisation abusive de fonds par un membre du personnel, en collusion avec le personnel d'un partenaire public de réalisation, et perception de fonds détournés.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
<i>Harcèlement et abus d'autorité</i>				
128	Asie de l'Est et Pacifique	Harcèlement systématique par un membre du personnel (cris, gestion tatillonne et violence verbale à l'encontre de personnes placées sous sa supervision).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
129	Asie de l'Est et Pacifique	Abus d'autorité par un membre du personnel à l'encontre d'une personne subordonnée.	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
130	Europe et Asie centrale	Harcèlement répété d'une personne ayant travaillé pour l'UNICEF par un membre du personnel, se traduisant par un climat d'hostilité sur le lieu de travail.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
131	Europe et Asie centrale	Harcèlement et abus d'autorité systématiques de la part d'un membre du personnel à l'encontre d'une personne subordonnée (cris, comportement humiliant et tentative de réduire la durée du contrat de la personne en question).	Néant	Affaire classée après retrait de la plainte.
132	Europe et Asie centrale	Harcèlement et abus d'autorité (menaces de résiliation de contrat et autres formes d'intimidation) de la part d'un membre du personnel à l'encontre d'une personne subordonnée soumise à sa supervision.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
133	Afrique de l'Est et Afrique australe	Harcèlement et abus d'autorité (dévalorisation, intimidation, exclusion et humiliation), et discrimination sur la base de l'appartenance ethnique, de la part d'un membre du personnel à l'encontre d'une personne subordonnée soumise à sa supervision.	Néant	Allégations non étayées.

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
134	Afrique de l'Est et australe	Cris et intimidation à l'encontre d'un membre des Volontaires des Nations Unies de la part d'un autre membre des Volontaires des Nations Unies.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
135	Afrique de l'Est et australe	Abus d'autorité et discrimination par un membre du personnel à l'endroit d'une personne travaillant sous sa supervision (refus d'autoriser un congé de maladie et harcèlement de la personne subordonnée durant le congé de maladie).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
136	Afrique de l'Est et australe	Abus d'autorité par un membre du personnel (une personne travaillant pour un partenaire public de réalisation a été empêchée de participer à l'exécution de projets de l'UNICEF).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
137	Afrique de l'Est et Afrique australe	Abus d'autorité par un membre du personnel s'agissant de l'utilisation d'un véhicule de l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
138	Afrique de l'Est et Afrique australe	Discrimination fondée sur l'appartenance ethnique par un membre du personnel de l'UNICEF à l'encontre d'une personne travaillant pour un fournisseur tiers.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
139	Afrique de l'Est et australe	Harcèlement systématique par un membre du personnel (dévalorisation, ingérence dans le travail d'une autre personne employée par l'UNICEF et d'autres membres de son équipe, et violence verbale).	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
140	Afrique de l'Est et Afrique australe	Harcèlement, abus d'autorité et discrimination par un membre du personnel à l'encontre d'une personne subordonnée (dévalorisation et ordre donné aux collègues de ne fournir à celle-ci ni conseils ni soutien).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
141	Afrique de l'Est et australe	Harcèlement sous forme d'intimidation, d'accusations injustes et de dévalorisation par un membre du personnel à l'endroit d'une personne subordonnée, d'où un climat d'hostilité sur le lieu de travail.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
142	Afrique de l'Est et australe	Abus d'autorité par un membre du personnel ayant mis un terme au contrat d'un autre membre du personnel, après que celui-ci eut déclaré avoir été victime de harcèlement sexuel de la part de son superviseur.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
143	Siège	Discrimination raciale et abus d'autorité de la part d'un membre du personnel à l'endroit d'une personne subordonnée placée sous sa supervision.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
144	Siège	Harcèlement systématique (dévalorisation, discrimination, intimidation et menaces), de la part d'un membre du personnel à	Nil	Affaire classée après évaluation initiale.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
		l'endroit d'une personne subordonnée placée sous sa supervision.		
145	Siège	Abus d'autorité de la part d'un membre du personnel ayant modifié unilatéralement une disposition contenue dans un contrat de consultant(e).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
146	Siège	Abus d'autorité de la part de superviseurs à l'encontre d'un(e) consultant(e), à qui il avait été ordonné de diffuser des recommandations contraires au code de déontologie, dont le contrat a été résilié et qui a fait l'objet d'une évaluation négative .	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
147	Siège	Harcèlement et abus d'autorité de la part d'un membre du personnel à l'égard d'une personne subordonnée placée sous sa supervision (commentaires négatifs dans l'évaluation du comportement professionnel, haussement de voix et emploi d'expressions coercitives).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
148	Siège	Comportement abusif et gestion déficiente d'un membre du personnel.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire, l'auteur de la plainte n'ayant pas souhaité fournir les informations supplémentaires demandées.
149	Siège	Comportement humiliant, cris et remarques pernicieuses, de la part d'un membre du personnel à l'endroit d'autres membres du personnel.	Néant	Affaire classée, les victimes n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
150	Amérique latine et Caraïbes	Harcèlement (gestion injuste de la performance et comportement dévalorisant), abus d'autorité et rétorsion de la part d'un membre du personnel à l'encontre d'un autre membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
151	Amérique latine et Caraïbes	Harcèlement systématique de la part d'un membre du personnel à l'endroit d'une personne subordonnée placée sous sa supervision (menaces, demandes traitées par le mépris et cris).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
152	Amérique latine et Caraïbes	Harcèlement d'un membre du personnel par un autre membre du personnel (humiliation, dévalorisation des accomplissements professionnels et présentation exagérée des lacunes pour justifier le non-renouvellement de contrat).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
153	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Harcèlement et abus d'autorité par un membre du personnel à l'égard de personnes placées sous sa supervision, d'où l'instauration d'un climat hostile sur le lieu de travail.	Néant	Allégations non étayées.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
154	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Abus d'autorité, harcèlement et conflit d'intérêts (allégation visant un membre du personnel).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
155	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Abus d'autorité, harcèlement et irrégularités relevées dans des paiements (allégation visant un membre du personnel).	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
156	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Propos intimidants à l'encontre de membres du personnel, abus d'autorité à l'égard d'une personne supervisée (réunions de travail en dehors des horaires de travail normaux) et démonstrations de favoritisme (allégation visant un membre du personnel).	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
157	Autre	Allégation d'abus d'autorité, de harcèlement, de fraude et de rétorsion impliquant une autre entité des Nations Unies.	Néant	Assistance fournie à une autre entité des Nations Unies.
158	Asie du Sud	Harcèlement systématique, par un membre du personnel, d'un autre membre du personnel, (cris et menace d'évaluation défavorable), participation de la personne visée par les allégations à des irrégularités dans le cadre d'une procédure de recrutement et divulgation d'informations confidentielles par cette même personne.	Néant	Allégations non étayées.
159	Asie du Sud	Style de gestion non professionnel, népotisme, harcèlement et abus d'influence dans le cadre de procédures de recrutement (allégations visant trois fonctionnaires).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
160	Asie du Sud	Forme de communication inappropriée utilisée par un membre du personnel contre un autre membre du personnel.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire, la personne ayant allégué ces faits n'ayant pas déposé de plainte formelle ni consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
161	Asie du Sud	Harcèlement et abus d'autorité constants, dont le recours à des propos et à des comportements dévalorisants par un membre du personnel à l'encontre de personnes placées sous sa supervision ou travaillant pour des partenaires de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
162	Asie du Sud	Comportement grossier et abusif vis-à-vis d'une personne subordonnée de la part d'une personne en assurant la supervision.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
163	Asie du Sud	Abus d'autorité de la part d'un membre du personnel à l'égard d'un(e) consultant(e) (travaux supplémentaires imposés sous la contrainte, menaces et résiliation de contrat irrégulière).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
164	Asie du Sud	Harcèlement (comportement humiliant, affectation de tâches peu claires et consignation de commentaires critiques injustifiés dans l'évaluation) à l'encontre d'une personne subordonnée supervisée par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
165	Asie du Sud	Recours à un style de gestion rigide et hiérarchique et à l'intimidation à l'endroit d'un membre du personnel par l'encadrement.	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
166	Asie du Sud	Création d'un climat d'hostilité sur le lieu de travail par un membre du personnel (harcèlement, intimidation et dévalorisation perpétuelle d'autres membres du personnel).	Néant	Affaire classée, les victimes n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
167	Asie du Sud	Harcèlement d'un prestataire par un membre du personnel s'étant adressé à lui en criant devant des collègues.	Néant	Affaire classée après retrait de la plainte.
168	Asie du Sud	Harcèlement, abus d'autorité et menaces concernant la performance par un membre du personnel à l'endroit d'une personne placée sous sa supervision, et utilisation abusive de biens se trouvant dans les bureaux par ledit membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
169	Afrique de l'Ouest et centrale	Harcèlement, abus d'autorité et discrimination fondée sur la religion par un membre du personnel à l'endroit d'une personne travaillant sous sa supervision.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
170	Afrique de l'Ouest et centrale	Emploi d'expressions insultantes, non-versement d'honoraires de conseil et gestion injuste de la performance au détriment d'un(e) ancien(ne) consultant(e) par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
171	Afrique de l'Ouest et centrale	Harcèlement et rétorsion à l'endroit d'une personne placée sous sa supervision de la part d'un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
172	Afrique de l'Ouest et centrale	Licenciement abusif et discrimination raciale de la part d'un membre du personnel à l'encontre d'un autre membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
173	Afrique de l'Ouest et centrale	Déclarations diffamatoires ou relevant du harcèlement diffusées par un membre du personnel à l'endroit d'un autre membre du personnel, notamment par courriel et sur des médias sociaux.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
174	Afrique de l'Ouest et centrale	Harcèlement, abus d'autorité et discrimination par un membre du personnel à l'endroit d'une personne travaillant sous sa supervision.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
175	Afrique de l'Ouest et centrale	Harcèlement et abus d'autorité par des membres du personnel, notamment sous la forme de l'exclusion de l'auteur de l'allégation de la gestion des activités de la section.	Néant	Affaire classée après retrait de la plainte.
176	Afrique de l'Ouest et centrale	Harcèlement et abus d'autorité par un membre du personnel ayant supprimé un poste dans le but de renvoyer un(e) subordonné(e) placée sous sa supervision.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
<i>Comportement répréhensible de la part de membres du personnel</i>				
177	Asie de l'Est et Pacifique	Comportement inapproprié de la part d'un membre du personnel à l'égard de collègues (remise en question de la sécurité de leur emploi, cris et insultes à leur endroit et sollicitation de leur part de prêts à titre personnel).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
178	Asie de l'Est et Pacifique	Irrégularités relevées dans des procédures d'achat ou de recrutement - notamment : népotisme, favoritisme et conflit d'intérêts au moment de la sélection de partenaires et de consultants - par un membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Rétrogradation de huit échelons de classe.
179	Europe et Asie centrale	Échange de messages sexuellement explicites via une application de messagerie par un membre du personnel au moyen de son téléphone portable professionnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
180	Europe et Asie centrale	Allégations portées contre un membre du personnel qui n'aurait pas satisfait à ses obligations privées en lien avec une pension alimentaire.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
181	Europe et Asie centrale	Rupture de confidentialité, s'agissant notamment de la remise de documents internes à des parties externes, par un membre du personnel inconnu.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
182	Europe et Asie centrale	Messages à caractère discriminatoire et choquant publiés sur des médias sociaux par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
183	Europe et Asie centrale	Altercation physique entre deux membres du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
184	Europe et Asie centrale	Altercation physique entre deux membres du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
185	Afrique de l'Est et australe	Allégation portée contre un membre du personnel qui n'aurait pas satisfait à une obligation personnelle.	Néant	Renvoi à la Division des ressources humaines.
186	Afrique de l'Est et australe	Manquement à une obligation juridique personnelle de la part d'un ancien membre	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
		du personnel, à savoir le non-versement d'une pension alimentaire.		
187	Afrique de l'Est et australe	Menaces verbales prononcées par un ancien membre du personnel à l'encontre de membres du personnel de l'UNICEF et d'autres organisations internationales, cette même personne étant aussi accusée de corruption et de participation à des fraudes.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
188	Afrique de l'Est et australe	Actes de violence au sein de la famille perpétrés par un membre du personnel contre sa (son) conjoint(e).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
189	Afrique de l'Est et australe	Violation par un membre du personnel des restrictions imposées en raison de la maladie à coronavirus 2019 ainsi que des directives relatives à la sécurité.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
190	Afrique de l'Est et australe	Comportement inapproprié de la part d'un membre du personnel (humiliation publique d'autres membres du personnel, prise de contact avec des membres du personnel en congé, favoritisme fondé sur le genre et l'appartenance ethnique, et création d'un climat d'hostilité sur le lieu de travail).	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
191	Afrique de l'Est et australe	Comportement inapproprié du (de la) conjoint(e) d'un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
192	Afrique de l'Est et australe	Comportement inapproprié d'un membre du personnel ayant apposé sur son véhicule un autocollant sur lequel figuraient des termes dégradants visant une personnalité politique.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
193	Siège	Défaut de divulgation - dans de nombreux dossiers de candidature adressés à l'UNICEF - par un membre du personnel d'une mesure disciplinaire dont il avait fait l'objet de la part d'un ancien employeur pour manquement.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement.
194	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Agression physique d'un individu et menaces proférées contre celui-ci par un membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement.
195	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Divulgation par un membre du personnel de réponses à un examen rédigées par une tierce partie ainsi que d'informations confidentielles à l'occasion d'un examen en vue d'un recrutement, la personne visée étant également accusée de n'avoir pas mentionné dans plusieurs dossiers de candidature qu'elle faisait l'objet d'une enquête.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Le (la) membre du personnel a quitté l'UNICEF avant que l'enquête ait été menée à bien. Note versée au dossier administratif de l'intéressé(e).
196	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Utilisation abusive de moyens informatiques et moyens de communication	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
		par un membre du personnel et diffusion inappropriées d'une photographie de deux collègues afin de propager des rumeurs.		l'UNICEF pour intervention de l'administration.
197	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Agression physique d'un individu et menaces proférées contre celui-ci par un membre du personnel, notamment la menace de s'en prendre à l'un(e) de ses proches.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement.
198	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Manquement de la part d'un membre du personnel, qui n'avait pas déclaré faire l'objet d'une enquête ouverte par l'OIAI pour faute grave lorsqu'il s'était porté candidat à un poste à l'UNICEF.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
199	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Allégations de sollicitation de travailleurs du sexe, de comportement sexuel inapproprié et de fraude portées contre des fonctionnaires et d'autres membres du personnel de l'UNICEF, ainsi que contre des membres du personnel d'autres entités des Nations Unies.	Néant	Allégations non étayées.
200	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Fausse déclaration faite à un bureau de l'UNICEF aux fins de l'obtention d'une assistance pour le dépôt d'une demande de visa, et non-respect de la législation locale, par un membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement.
201	Asie du Sud	Harcèlement et abus d'autorité de la part d'un membre du personnel à l'égard d'un membre du personnel d'un prestataire de services tiers (menaces, usage de son influence pour qu'il soit mis fin au contrat de l'auteur de l'allégation et diffusion d'informations concernant son licenciement auprès de potentiels employeurs de cette personne).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
202	Asie du Sud	Obstruction par un membre du personnel d'une enquête menée par l'OIAI.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
203	Asie du Sud	Comportement abusif à l'endroit d'un individu, notamment sous la forme de violences physiques et d'inconduite sexuelle, et possible fraude aux prestations de la part d'un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
204	Asie du Sud	Abus d'autorité de la part d'un membre du personnel ayant demandé à d'autres membres du personnel d'effectuer pour lui des corvées personnelles, ayant fait preuve de discrimination fondée sur l'appartenance ethnique lors de recrutements, et ayant commis des irrégularités lors de l'octroi d'un marché.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
205	Asie du Sud	Violences physiques et verbales à l'encontre d'un(e) employé(e) de maison, soumis(e) à des conditions de travail s'apparentant à de l'exploitation, de la part d'un membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
206	Asie du Sud	Contact physique déplacé entre un membre du personnel et un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
207	Asie du Sud	Consommation excessive d'alcool ayant entraîné un accident de la route par un(e) Volontaire des Nations Unies.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
208	Afrique de l'Ouest et centrale	Agression physique d'un membre du personnel d'une autre entité des Nations Unies par un membre du personnel de l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
209	Afrique de l'Ouest et centrale	Agression physique d'un(e) proche d'un membre du personnel par un autre membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
210	Afrique de l'Ouest et centrale	Manquement à une obligation juridique personnelle de la part d'un membre du personnel, à savoir le non-versement d'une pension alimentaire.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
211	Afrique de l'Ouest et centrale	Accident de la route mortel concernant un membre du personnel conduisant un véhicule de l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
212	Afrique de l'Ouest et centrale	Actes de violence au sein de la famille perpétrés par un membre du personnel contre sa (son) conjoint(e).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à la Division des ressources humaines.
213	Afrique de l'Ouest et centrale	Accès non autorisé d'un membre du personnel au système de gestion des recrutements de l'UNICEF, pour y consigner incorrectement une offre d'emploi.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
<i>Fraude à l'assurance médicale</i>				
214	Afrique de l'Est et australe	Présentation de faux documents à l'appui d'une demande de remboursement de frais médicaux par un membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
215	Afrique de l'Est et australe	Présentation de faux documents à l'appui d'une demande de remboursement de frais médicaux par un membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. La personne visée a démissionné pendant l'enquête. Une note a été versée au dossier administratif de la personne visée, lui interdisant de travailler de nouveau pour l'UNICEF, quelle que soit la

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
				disposition du régime des engagements sollicitée.
216	Siège	Présentation de faux documents à l'appui de demandes de remboursement de frais médicaux par un membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement.
217	Siège	Présentation de faux documents à l'appui d'une demande de remboursement de frais médicaux par un membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
218	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Présentation de faux documents à l'appui d'une demande de remboursement de frais médicaux par un(e) consultant(e).	Néant	Rapport d'enquête transmis à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
219	Afrique de l'Ouest et centrale	Présentation de faux documents à l'appui d'une demande de remboursement de frais médicaux, et présentation d'un faux certificat de naissance pour enregistrer un enfant comme personne à charge, par un membre du personnel.	5 223,00	Allégations non étayées. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration en ce qui concerne la prestation pour charges de famille.
<i>Divers</i>				
220	Europe et Asie centrale	Mauvaise gestion et manquements à la déontologie de la part d'un membre d'un Comité national pour l'UNICEF et communication laissant à désirer de la part d'un autre membre du même Comité national.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
221	Afrique de l'Est et australe	Fraude par une entreprise locale sans liens avec l'UNICEF, ayant présenté de manière inexacte un faux contrat prétendument conclu avec l'UNICEF et s'étant servi abusivement de l'emblème du Fonds pour obtenir le droit d'effectuer un achat.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
222	Afrique de l'Est et australe	Traitement injuste d'un membre du personnel par un autre membre du personnel à l'occasion d'une affectation latérale.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
223	Siège	Escroqueries à l'emploi en vue d'effectuer des retraits sur les comptes bancaires des victimes.	Néant	Renvoi au (à la) Conseiller(ère) juridique principal(e) de l'UNICEF aux fins d'un possible renvoi devant les autorités locales.
224	Siège	Emploi non autorisé obtenu par un(e) consultant(e) dans une société privée.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
225	Siège	Conduite répréhensible de la part d'un membre du personnel (favoritisme, rétorsion et corruption).	Néant	Renvoi à une autre entité des Nations Unies.
226	Amérique latine et Caraïbes	Préoccupations exprimées par un membre du personnel au sujet de la relation sentimentale entretenue par un autre membre du personnel et d'une possible utilisation abusive de véhicules officiels.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
227	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Communications inappropriées (harcèlement et observations négatives) d'un membre du personnel au sujet d'employé(e)s d'un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
228	Autre	Agression sexuelle perpétrée par un individu n'entretenant pas de lien discernable avec l'UNICEF.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
229	Autre	Escroquerie à la collecte de fonds au nom de l'UNICEF sur un média social.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
230	Autre	Violation de la confidentialité par un membre du personnel d'une autre entité des Nations Unies.	Néant	Évaluation initiale des allégations menée à terme et communication des résultats par renvoi à une autre entité des Nations Unies pour classement.
231	Asie du Sud	Mesure répréhensible prise par un bureau de pays de l'UNICEF ayant refusé à un prestataire l'accès à la cafétéria.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
232	Asie du Sud	Rapport faisant état d'un préjudice systématique causé à la population locale en raison de l'inefficacité d'un programme de l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
233	Afrique de l'Ouest et centrale	Insatisfaction exprimée à l'encontre d'un membre du personnel s'agissant de l'autorité parentale sur les enfants et des modalités de soutien connexes.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
234	Afrique de l'Ouest et centrale	Un vendeur n'a pas payé un salaire adéquat à ses employés et n'a pas augmenté leur salaire après avoir accepté de le faire.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
235	Afrique de l'Ouest et centrale	Retrait par le personnel d'un fournisseur d'une offre soumise après avoir fait état d'un changement de la situation financière de ce fournisseur, devenue instable.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
236	Afrique de l'Ouest et centrale	Non-remboursement des frais de voyage d'un(e) candidat(e) à un poste.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.

Irrégularités en matière d'achats

237	Europe et Asie centrale	Non-divulgaration par un(e) consultant(e) d'un conflit d'intérêts avec un fournisseur de l'UNICEF à l'occasion d'une procédure d'achats.	Néant	Rapport d'enquête transmis à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
238	Afrique de l'Est et australe	Irrégularités en matière d'achats, notamment un possible conflit d'intérêts concernant un fabricant.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
239	Afrique de l'Est et australe	Respect non satisfaisant par un prestataire de ses obligations contractuelles.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
240	Siège	Présentation d'un document falsifié par un soumissionnaire non agréé dans le cadre d'un appel d'offres lancé par l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
241	Amérique latine et Caraïbes	Allégations d'irrégularités en matière d'achats et de corruption à l'encontre du personnel d'un partenaire public de réalisation et d'un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
242	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Irrégularités en matière d'achats, notamment l'octroi d'avantages injustifiés à certains fournisseurs.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
243	Autre	Collusion en lien avec des activités d'achats au sein d'une autre entité des Nations Unies.	Néant	Assistance fournie à une autre entité des Nations Unies.
244	Asie du Sud	Fraude, matérialisée par des disparités entre facturation et sommes versées au personnel, par un fournisseur.	Nil	Affaire classée après évaluation initiale.
245	Asie du Sud	Collusion entre fournisseurs ayant soumissionné en réponse à un appel d'offres de l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
246	Afrique de l'Ouest et centrale	Fraude en matière d'achats et collusion entre des sociétés soumissionnaires et un membre du personnel au cours d'une procédure d'achats.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
247	Afrique de l'Ouest et centrale	Irrégularités en matière d'achats du fait de deux membres du personnel, au profit de certains fournisseurs.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
<i>Irrégularités en matière de recrutement</i>				
248	Asie de l'Est et Pacifique	Irrégularités au cours d'une procédure de recrutement ayant abouti à l'exclusion d'un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
249	Siège	Divulgaration d'informations confidentielles par un ou plusieurs membres du personnel à un(e) candidat(e) pendant une procédure de recrutement, portant sur l'examen écrit, sur un échantillon de réponses et sur les critères de notation.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
250	Siège	Divulgaration par un membre du personnel des réponses à l'examen écrit, des critères de notation et d'autres documents à un(e) candidat(e) lors d'une procédure de recrutement.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Perte de trois échelons de classe et interdiction de prétendre à un avancement d'échelon et à une promotion pendant trois ans, et amende correspondant à un mois de traitement de base net.
251	Siège	Communication, par un membre du personnel, du libellé de l'examen écrit à un(e) candidat(e) participant à une procédure de recrutement.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Perte de trois échelons de classe et

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
				interdiction faite à un membre du personnel de prétendre à un avancement d'échelon et à une promotion pendant trois ans, et amende correspondant à un mois de traitement de base net.
252	Amérique latine et Caraïbes	Recrutement d'un(e) proche sans mise en concurrence effective, et autorisation de versements et de remboursement de frais de voyage supérieurs au montant maximal fixé dans les principes directeurs de l'UNICEF, par un membre du personnel.	6 280,92	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement.
253	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Communication des réponses à un examen rédigées par une tierce partie et divulgation d'informations confidentielles par un(e) candidat(e) pendant un examen de recrutement en ligne.	Néant	Rapport d'enquête transmis à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
254	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Irrégularités liées à l'interdiction faite à un(e) candidat(e) de se présenter à un poste vacant en raison de la présentation déformée de ses diplômes universitaires.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
255	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Un(e) candidat(e) a déclaré avoir été victime de discrimination sur la base de son appartenance ethnique dans le cadre d'une procédure de recrutement.	Nil	Affaire classée après évaluation initiale.
256	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Irrégularités tenant à la décision prise de ne pas organiser à une autre date que celle initialement prévue un entretien avec un(e) candidat(e) présélectionné(e) et au fait que le ou la candidat(e) en question n'a pas été informé(e) du résultat d'une autre procédure de recrutement à laquelle il ou elle avait participé.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
257	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Un membre du personnel a fourni une assistance injustifiée à un(e) candidat(e) externe dans le cadre d'une procédure de recrutement, y compris pendant la phase de négociation des termes du contrat.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
258	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Communication, par un membre du personnel, de documents d'examen confidentiels fourniture d'une assistance à un(e) candidat(e) participant à une procédure de recrutement.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
259	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Fourniture d'une assistance à un(e) candidat(e) dans le cadre d'un examen de recrutement en ligne par un membre du personnel qui administrait la procédure de recrutement.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Il a été fait interdiction à la personne visée de prétendre à une promotion pendant trois ans et elle a perdu quatre échelons de classe.

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
260	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Fourniture d'une assistance par un(e) consultant(e) à un(e) candidat(e) interne pendant un examen de recrutement en ligne.	Néant	Allégations non étayées.
261	Asie du Sud	Information selon laquelle un Volontaire des Nations Unies aurait fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour faute par son ancien employeur.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
262	Asie du Sud	Irrégularités lors d'une procédure de recrutement : un(e) candidat(e) aurait été indûment avantagé(e) parce que les questions de l'examen écrit auquel il ou elle était soumis(e) avaient déjà utilisées pour un examen similaire une semaine plus tôt.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
263	Asie du Sud	Fourniture d'une assistance par des membres du personnel à un(e) candidat(e) interne pendant plusieurs examens de recrutement en ligne.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
264	Asie du Sud	Divulgaration par un membre du personnel à un(e) candidat(e) des questions qui allaient lui être posées lors d'un entretien.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
<i>Rétorsion</i>				
265	Asie de l'Est et Pacifique	Représailles par un membre du personnel supervisant un(e) subordonné(e) après que cette personne eut laissé entendre que l'intéressé(e) aurait commis un manquement.	Néant	Bilan d'enquête transmis au Bureau de la déontologie.
<i>Agression sexuelle</i>				
266	Asie de l'Est et Pacifique	Agression sexuelle, harcèlement sexuel et intimidation d'un membre du personnel par un(e) consultant(e).	Néant	Allégations non étayées.
267	Siège	Faits d'atteintes sexuelles et de harcèlement sexuel commis sur la personne d'un(e) subordonné(e) par un ancien membre du personnel qui en assurait la supervision.	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
268	Afrique de l'Ouest et centrale	Agression sexuelle d'une personne par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
<i>Exploitation et atteintes sexuelles</i>				
269	Asie de l'Est et Pacifique	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un(e) bénéficiaire par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
270	Asie de l'Est et Pacifique	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre des bénéficiaires locaux par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation dans le cadre d'un projet non financé par l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le partenaire de réalisation.
271	Europe et Asie centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre des personnes réfugiées par	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en l'absence de lien entre l'allégation et des

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
		un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.		partenaires ou activités de l'UNICEF.
272	Europe et Asie centrale	Faits d'exploitation et atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'organisations sans liens avec l'UNICEF.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
273	Europe et Asie centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'enfants et violations de la protection d'enfants par des membres du personnel d'un ancien partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en l'absence de lien entre l'allégation et des partenaires ou activités de l'UNICEF.
274	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'un(e) bénéficiaire par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
275	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'enfants par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
276	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre des bénéficiaires par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
277	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre des membres du personnel d'un partenaire de réalisation par des employés d'un prestataire de services travaillant pour l'UNICEF.	Néant	Allégations non étayées.
278	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre une bénéficiaire dans un centre d'accueil par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à une autre entité des Nations Unies.
279	Afrique de l'Est et australe	Faveurs sexuelles accordées par des bénéficiaires à des membres du personnel d'un partenaire de réalisation en échange d'un emploi.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
280	Afrique de l'Est et australe	Initiation d'un projet de mariage de leur enfant par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale, car les renseignements obtenus à l'issue de l'évaluation ne corroboraient pas les détails contenus dans le rapport initial.
281	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre des bénéficiaires par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
282	Afrique de l'Est et australe	Relation sexuelle inappropriée entre une personne travaillant bénévolement pour un	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
		partenaire de réalisation et un membre du personnel du partenaire de réalisation.		mesures prises par le partenaire de réalisation.
283	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis systématiquement contre des bénéficiaires par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
284	Afrique de l'Est et australe	Atteintes sexuelles commises contre la personne d'un enfant par un membre du personnel avant qu'il ne travaille pour l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en raison du caractère lacunaire des informations fournies.
285	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation dans le cadre d'un projet financé par une autre entité des Nations Unies.	Néant	Renvoi à une autre entité des Nations Unies.
286	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
287	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre une jeune étudiante par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation. Renvoi à un partenariat avec un fonds hébergé.
288	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation sexuelle et de rapports sexuels monnayés commis par deux membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
289	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'enfants par une personne travaillant bénévolement pour un partenaire de réalisation.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
290	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre deux personnes par un membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement du membre du personnel, dont le nom a été ajouté à une base de données des Nations Unies servant à la vérification des antécédents en matière d'inconduite sexuelle.
291	Afrique de l'Est et australe	Faveurs sexuelles accordées par un(e) bénéficiaire à des membres du personnel d'un partenaire de réalisation en échange d'un emploi.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
292	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre une bénéficiaire dans un camp de déplacés par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
293	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles, de harcèlement sexuel et de discrimination pendant le recrutement commis par un	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
		membre de l'encadrement d'un partenaire de réalisation contre des collègues.		
294	Afrique de l'Est et australe	Rapports sexuels monnayés par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
295	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles impliquant des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
296	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un(e) bénéficiaire par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
297	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'un(e) bénéficiaire par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
298	Afrique de l'Est et australe	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'un enfant bénéficiaire par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
299	Amérique latine et Caraïbes	Rapports sexuels monnayés par un membre du personnel en mission.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
300	Amérique latine et Caraïbes	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
301	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'un(e) bénéficiaire par des membres du personnel d'un prestataires de services tiers.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
302	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Initiation de projets de mariage d'enfants par une personne travaillant bénévolement pour un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
303	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Sollicitation de faveurs sexuelles et d'une compensation financière auprès de bénéficiaires en échange d'un emploi par des membres du personnel d'un partenaire public de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
304	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un membre du personnel d'un partenaire de réalisation par un autre membre du personnel de ce partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
305	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faveurs sexuelles accordées par un(e) bénéficiaire à des membres du personnel d'un partenaire de réalisation en échange d'un emploi.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
306	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un(e) bénéficiaire par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation dans le cadre d'un projet conjoint financé avec une autre entité des Nations Unies.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire, l'allégation en question ne relevant pas du champ de compétences du Bureau de l'audit interne et des investigations et ayant déjà été signalée à l'organe de contrôle compétent.
307	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faveurs sexuelles accordées par un(e) bénéficiaire à des membres du personnel en échange d'un emploi.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire car il s'agissait d'une affaire déjà traitée, l'allégation ayant été évaluée dans le cadre d'un autre dossier.
308	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation sexuelle de sollicitation sexuelle indésirable commis par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
309	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre une bénéficiaire dans un camp de réfugiés par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
310	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation sexuelle commis sur des bénéficiaires dans un camp de réfugiés par une personne travaillant bénévolement pour un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
311	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'un(e) bénéficiaire dans un camp de déplacés par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
312	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant bénéficiaire dans un camp de réfugiés par une personne travaillant bénévolement pour un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
313	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un(e) bénéficiaire par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
314	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Sollicitation de relation sexuelle monnayée auprès d'un(e) bénéficiaire par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
315	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre une bénéficiaire par un	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
		membre de la famille d'un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.		mesures prises par le partenaire de réalisation.
316	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un(e) bénéficiaire par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
317	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un(e) bénéficiaire par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
318	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant bénéficiaire par un membre du personnel d'un sous-traitant d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
319	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Faits d'exploitation sexuelle commis sur des bénéficiaires dans un camp de réfugiés par un ancien membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire.
320	Asie du Sud	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un membre du personnel d'un partenaire de réalisation par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
321	Asie du Sud	Faits d'exploitation sexuelle de collègues commis par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
322	Asie du Sud	Harcèlement sexuel d'un individu par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
323	Asie du Sud	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un membre du personnel d'une organisation non gouvernementale par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale, car les éléments probants obtenus étaient en contradiction avec le rapport initial.
324	Asie du Sud	Faits d'exploitation commis contre un membre du personnel d'un partenaire de réalisation par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale, la victime n'ayant pas donné consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
325	Asie du Sud	Sollicitations inappropriées et incitation à l'octroi de faveurs sexuelles en échange d'un emploi par un membre du personnel à l'endroit d'une personne extérieure à l'UNICEF.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement.

<i>Numéro^a</i>	<i>Région de l'UNICEF/ lieu^b</i>	<i>Nature de l'affaire</i>	<i>Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire</i>
326	Asie du Sud	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
327	Asie du Sud	Harcèlement sexuel d'un membre du personnel d'un partenaire de réalisation, et faits d'exploitation et atteintes sexuelles commis contre un(e) bénéficiaire, par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
328	Asie du Sud	Faits de harcèlement sexuel impliquant un membre du personnel d'une entité sans liens avec l'UNICEF.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
329	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
330	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
331	Afrique de l'Ouest et centrale	Faveurs sexuelles accordées par des bénéficiaires à un membre du personnel en échange d'un emploi.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en l'absence d'informations suffisamment fiables pour justifier une intervention.
332	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Messages et appels à caractère explicitement sexuel par un membre du personnel d'une entité gouvernementale à l'occasion d'un événement organisé par une entité hébergée.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
333	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'un(e) bénéficiaire par un employé d'un fournisseur de l'UNICEF.	Néant	Affaire classée après évaluation des mesures prises par le fournisseur.
334	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à une autre entité des Nations Unies.
335	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
336	Afrique de l'Ouest et centrale	Avances sexuelles indésirables à l'adresse d'un(e) employé(e) d'un fournisseur par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale, car les renseignements obtenus pendant l'évaluation étaient en contradiction avec le rapport initial.
337	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis sur la personne d'un enfant bénéficiaire dans un camp de déplacés par	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
		un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.		
338	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre des enfants bénéficiaires par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
339	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et atteintes sexuelles contre des bénéficiaires, dont un enfant, dans un camp de réfugiés par des membres du personnel d'un fournisseur.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en raison du caractère lacunaire des informations fournies et de l'impossibilité d'identifier les victimes.
340	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles impliquant un partenaire de réalisation et un membre du personnel d'une autre entité des Nations Unies.	Néant	Renvoi à une autre entité des Nations Unies.
341	Afrique de l'Ouest et centrale	Rapports sexuels monnayés par un membre du personnel.	Néant	À des fins d'enregistrement. Aucune autre mesure n'a été nécessaire, l'auteur de la plainte n'ayant pas souhaité fournir les informations supplémentaires demandées.
342	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles contre une victime, impliquant un membre du personnel d'une autre entité des Nations Unies.	Néant	Renvoi à une autre entité des Nations Unies.
343	Afrique de l'Ouest et centrale	Faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis contre un enfant par un membre du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation.
<i>Harcèlement sexuel</i>				
344	Asie de l'Est et Pacifique	Harcèlement sexuel et abus d'autorité à l'encontre de collègues féminines (notamment contacts tactiles et observations sexistes dévalorisantes).	Néant	Affaire classée après évaluation initiale, l'OIAI ayant reçu d'une tierce partie un rapport dans lequel aucune victime n'était identifiée.
345	Afrique de l'Est et australe	Harcèlement sexuel d'un membre du personnel par des membres du personnel d'un fournisseur.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale du fait que le fournisseur n'était pas sous contrat avec l'UNICEF et qu'une autre entité des Nations Unies avec laquelle ledit fournisseur était sous contrat a confirmé être saisie de l'allégation.
346	Afrique de l'Est et australe	Harcèlement sexuel d'une personne subordonnée par son superviseur (observations à connotations sexuelles et contacts tactiles indésirables).	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
347	Afrique de l'Est et australe	Contacts physiques inappropriés de la part d'un membre du personnel d'une entreprise extérieure, la victime étant un membre du	Néant	Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
		personnel d'une entité partenaire de réalisation.		mesures prises par le prestataire.
348	Siège	Contacts physiques déplacés et commentaires à caractère sexuel de la part d'un membre du personnel envers un autre membre du personnel.	Néant	Allégations non étayées.
349	Siège	Contacts physiques déplacés et commentaires à caractère sexuel de la part d'un membre du personnel envers une personne placée sous sa supervision.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Le membre du personnel s'est vu interdire de solliciter une promotion pendant trois ans.
350	Siège	Faits de harcèlement sexuel, d'atteintes sexuelles et d'abus d'autorité commis par un membre du personnel à l'endroit d'un membre du personnel d'une tierce partie.	Néant	Affaire classée, la victime n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
351	Siège	Emploi d'un vocabulaire inapproprié, notamment des observations à caractère sexuel, et discrimination fondée sur le genre, par un(e) consultant(e) à l'adresse d'un membre du personnel.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
352	Siège	Avances sexuelles indésirables à l'endroit d'un(e) consultant(e) par des membres du personnel d'un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à une autre entité, pour suite appropriée à donner.
353	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Harcèlement sexuel de deux membres du personnel par un ancien membre du personnel.	Néant	Affaire classée, les victimes n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
354	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Avances sexuelles importunes d'un membre du personnel à l'adresse d'autres membres du personnel.	Néant	Allégations non étayées.
355	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Avances sexuelles indésirables à l'adresse de vacataires par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée, les victimes n'ayant pas consenti à l'ouverture d'une enquête officielle.
356	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Commentaires inappropriés et à connotations sexuelles de la part d'un membre du personnel à l'adresse d'un autre membre du personnel.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Licenciement.
357	Asie du Sud	Contacts physiques et remarques à caractère sexuel déplacés à l'endroit d'un membre du personnel d'un partenaire de réalisation par un Volontaire des Nations Unies.	Néant	Rapport d'enquête transmis au Coordonnateur exécutif du Programme des Volontaires des Nations Unies.
358	Asie du Sud	Contacts physiques et commentaires à caractère sexuel déplacés de la part d'un membre du personnel envers un collègue.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
359	Afrique de l'Ouest et centrale	Avances sexuelles indésirables et sollicitation de rapports sexuels monnayés par un ancien membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale, l'intéressé ayant quitté l'organisation. Renvoi à la

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
360	Afrique de l'Ouest et centrale	Harcèlement sexuel du personnel d'un partenaire de réalisation et de fournisseurs par des membres de l'encadrement dudit partenaire de réalisation.	Néant	Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Une note a été versée au dossier administratif de l'ancien membre du personnel, lui interdisant de travailler de nouveau pour l'UNICEF, quelle que soit la disposition du régime des engagements appliquée. Affaire classée après évaluation de l'enquête menée et des mesures prises par le partenaire de réalisation. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour réexamen du partenariat.
<i>Activités extérieures non autorisées et conflits d'intérêts</i>				
361	Asie de l'Est et Pacifique	Activités extérieures non autorisées menées par un membre du personnel auprès de deux entités, dont un partenaire de réalisation, et emploi de biens officiels de l'UNICEF aux fins de l'exécution d'activités extérieures.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Le membre du personnel visé a perdu trois échelons de classe et s'est vu interdire de prétendre à un avancement d'échelon pendant un an.
362	Afrique de l'Est et australe	Non-divulgaration par un membre du personnel de son affiliation à un fournisseur pendant la procédure de sélection ayant conduit à l'octroi d'un contrat audit fournisseur, et inscription frauduleuse de membres de sa famille à une formation dispensée par l'UNICEF.	Néant	Renvoi à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Note versée au dossier administratif de l'intéressé(e).
363	Afrique de l'Est et australe	Emploi d'un membre du personnel par deux organisations non gouvernementales, ce qui n'est pas autorisé, et détournement de fournitures de l'UNICEF destinées à ces organisations et à des personnes privées par ledit membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale.
364	Afrique de l'Est et australe	Activités extérieures non autorisées menées par un membre du personnel.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
365	Afrique de l'Est et australe	Différend d'ordre privé entre un membre du personnel, une société à participation restreinte et un autre individu sans lien avec l'UNICEF portant sur l'achat d'un véhicule.	Néant	Affaire classée après une évaluation initiale.
366	Afrique de l'Est et australe	Conflit d'intérêts et activités extérieures non autorisées (allégations visant un membre du personnel).	Néant	Allégations non étayées.
367	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Manquement de la part d'un membre du personnel, qui n'a pas signalé l'existence d'un conflit d'intérêts avec un partenaire de réalisation.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Le membre du personnel visé a

Numéro ^a	Région de l'UNICEF/ lieu ^b	Nature de l'affaire	Perte financière avérée pour l'UNICEF (en dollars des États-Unis)	Résultat de l'enquête/mesure disciplinaire
				perdu six échelons de classe et s'est vu interdire de prétendre à une promotion pendant trois ans.
368	Asie du Sud	Activités extérieures non autorisées menées pour plusieurs sociétés, y compris des fournisseurs de l'UNICEF, par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après une évaluation initiale.
369	Asie du Sud	Manquement de la part d'un membre du personnel, qui n'a pas signalé l'existence d'un conflit d'intérêts à l'occasion d'une procédure d'achat.	Néant	Rapport d'enquête transmis à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Le membre du personnel a perdu quatre échelons de classe.
370	Asie du Sud	Présence non autorisée d'un membre du personnel au conseil d'administration d'un partenaire de réalisation de l'UNICEF.	Néant	Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
371	Asie du Sud	Participation non autorisée à des activités politiques et non-observation d'obligations privées par un ancien membre du personnel.	Néant	Renvoi à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion. Note versée au dossier administratif de l'intéressé(e) pour une durée de trois ans.
372	Afrique de l'Ouest et centrale	Activités extérieures non autorisées menées par un ancien membre du personnel pour une organisation non gouvernementale, devenue ultérieurement un partenaire de réalisation.	Néant	Renvoi à la Directrice générale adjointe chargée de la gestion.
<i>Utilisation non autorisée ou frauduleuse ou gaspillage de fonds ou biens appartenant à l'UNICEF</i>				
373	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Utilisation abusive de fonds destinés à des programmes, notification mensongère à un donateur, et discrimination à l'égard d'un membre du personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après une évaluation initiale. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.
374	Afrique de l'Ouest et centrale	Utilisation abusive de ressources de l'UNICEF (obtention injustifiée du montant maximal de l'indemnité journalière de subsistance), harcèlement et connivence avec des irrégularités en matière de recrutement, par un membre du personnel.	Néant	Affaire classée après évaluation initiale en raison du caractère lacunaire des informations fournies. Renvoi à un bureau de l'UNICEF pour intervention de l'administration.

^a Les numéros des entrées du tableau correspondent aux numéros des dossiers internes du Bureau de l'audit interne et des investigations.

^b Les régions et autres lieux correspondent aux régions de l'UNICEF et autres lieux ; l'appellation « autre » s'applique à des entités autres que l'UNICEF.